



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique

Question écrite n° 59744

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, si la France entend fournir son aide aux Touaregs qui ont demandé à notre pays de servir de médiateur dans leur conflit.

Texte de la réponse

Reponse. - Le conflit qui oppose depuis deux ans des groupes de Touaregs armés aux autorités du Mali et du Niger a des causes complexes, à la fois politiques, économiques et ethniques. La France s'efforce de venir en aide à ces pays pour leur permettre de trouver des solutions négociées à leurs difficultés. Elle a fait connaître aux gouvernements du Mali et du Niger ainsi qu'aux groupes touaregs sa disponibilité à faire jouer ses bons offices dans les conflits en cours. Par ailleurs, la France fournit une assistance humanitaire aux populations civiles éprouvées par les affrontements, qu'elles se trouvent au Mali, au Niger ou dans des camps de réfugiés en Mauritanie.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59744

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2973